

Le guide RI 2020-2021

Partir à l'étranger M2 MEEF 1^{er} degré

1. Présentation
2. Le Bureau des Relations Internationales
3. Le stage à l'étranger
4. Autres programmes de mobilité

🕒 Présentation

L'INSPÉ, composante de l'université d'Orléans, en collaboration avec l'université François Rabelais, affirme sa volonté politique d'ouverture à l'international notamment en proposant des programmes de mobilité à l'étranger. Il propose donc aux étudiants de M1 et M2 du master MEEF 1^{er} et 2^d degrés la possibilité de :

- développer la maîtrise d'une langue vivante étrangère
- se préparer à l'exercice du métier choisi en développant une pratique réflexive du métier d'enseignant par la comparaison, en contexte d'exercice, avec d'autres systèmes scolaires. Il s'agit par ce biais de promouvoir la citoyenneté européenne, de développer la solidarité et la tolérance et bien entendu de préparer aux métiers de l'enseignement.

Pour cette fin, elle propose un programme de stage et des séjours d'études à l'étranger, intégrés dans la maquette des masters.

Les objectifs de nos programmes de mobilité :

- Faire l'expérience d'une pratique de classe en école primaire à l'étranger en mettant en œuvre des séquences d'enseignement, en français et / ou en LVE
- Enrichir sa connaissance des démarches pédagogiques relatives à l'apprentissage d'une langue vivante, valider des crédits en langues
- Améliorer ses propres compétences en langue
- Développer le volet culturel de l'enseignement d'une langue étrangère
- Pratiquer et échanger en langue étrangère dans un contexte professionnel
- Conduire une réflexion comparative sur la didactique des autres disciplines et sur les systèmes éducatifs

L'INSPÉ accueille également des étudiants étrangers qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Certains étudiants viennent en séjour d'études Erasmus d'un ou deux semestres et sont intégrés dans le programme du master MEEF 1^{er} et 2^d degrés. D'autres étudiants sont en stage de 4 semaines dans les établissements scolaires et un jour par semaine en regroupement dans les centres de formation de l'INSPÉ.

Pour permettre à ces étudiants et stagiaires de mieux s'intégrer pendant leur séjour, le BRI recherche des parrains. N'hésitez pas à aller à leur rencontre et proposer votre aide.

Nous accueillons régulièrement les enseignants de nos universités partenaires, qui interviennent dans les cours du Master MEEF ou proposent des conférences sur leur spécialité.



Le Bureau des Relations Internationales

Tout au long de l'année, le Bureau des Relations Internationales informe les étudiants sur les opportunités de mobilité et les accompagne dans toutes les étapes de leur projet. L'équipe est composée de 7 correspondants aux Relations Internationales, d'une coordinatrice pédagogique, d'une responsable administrative et d'une secrétaire.

Voici vos interlocuteurs :

Noms et fonctions	Affectation et coordonnées	Rôle au BRI
Catherine BALANDIER Coordinatrice pédagogique RI		<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la politique des relations internationales de l'INSPE • Coordination des contenus pédagogiques
Fanny MICHAUX Responsable du BRI	 Centre de formation d'Orléans Site Bourgogne - Bureau 4D international.inspe@univ-orleans.fr Tél. : 0033 238 492 640	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable administrative • Renouvellement des accords internationaux • Gestion des mobilités des étudiants entrants et sortants
Catherine MUNIER Secrétaire du BRI	 Centre de formation d'Orléans Site Bourgogne catherine.munier@univ-orleans.fr Tél. : 0033 238 492 677	<ul style="list-style-type: none"> • Support administratif du BRI
Rémy DUBOST Correspondant RI	 Centre de formation de Blois remy.dubost@univ-orleans.fr	
Marie MAGNAN Correspondante RI	 Centre de formation de Bourges marie.magnan@univ-orleans.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Relais RI sur le site • Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour
Catherine BALANDIER Correspondante RI	 Centre de formation de Chartres catherine.balandier@univ-orleans.fr	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPE partants à l'étranger • Elaboration des programmes d'études
Patrick BLERON Correspondant RI	 Centre de formation de Châteauroux patrick.bleron@univ-orleans.fr	

<p>Sylvie MARECHAL Correspondante RI</p>		<p>Centre de formation d'Orléans site Saint-Jean sylvie.marechal@univ-orleans.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relais RI sur le site • Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour
<p>Sabine MAISONNIER Correspondante RI</p>		<p>Centre de formation de Tours-Fondettes sabine.maisonnier@univ-orleans.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPÉ partants à l'étranger • Elaboration des programmes d'études
<p>Stéphane BRUNEL Correspondant RI</p>		<p>Centre de formation d'Orléans Site Bourgogne stephane.brunel@univ-orleans.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Relais RI pour les étudiants du 2^d degré • Accueil, suivi pédagogique et pratique des étudiants étrangers pendant leur séjour • Accueil, suivi pédagogique des étudiants de l'INSPÉ partants à l'étranger • Elaboration des programmes d'études

Le Bureau des Relations Internationales diffuse des offres de stage et des jobs à l'étranger sur la [page Facebook de l'INSPÉ](#), et peut vous conseiller sur votre projet de mobilité hors le Master MEEF.

La [rubrique « International » du site Internet de l'INSPÉ](#) nous permet de communiquer sur nos programmes et de diffuser les témoignages de nos étudiants.



🕒 Le stage à l'étranger, un moment privilégié dans la construction de son identité professionnelle

L'INSPÉ propose un programme de **stage à l'étranger** intégré dans la maquette du master MEEF 1^{er} degré **pour les étudiants du parcours PFE**.

Ce stage valide le stage obligatoire du S4. Les cours de préparation et de retour de stage sont prévus dans l'emploi du temps du 3^{ème} et 4^{ème} semestre. Les étudiants ont la possibilité de mettre en place leur projet éducatif en partie ou entièrement dans leur établissement d'accueil à l'étranger.

Des réunions d'informations auront lieu dans les centres de formation mi-septembre. Vous pouvez vous renseigner également auprès du BRI ou du correspondant RI de votre site.



» **Candidature**

- **Qui peut déposer une candidature ?**

Tout étudiant de M1 Master MEEF 1^{er} degré peut déposer un dossier de candidature.

Un niveau A2 minimum de la langue d'enseignement est requis. Mais un niveau B1 ou B2 de la langue d'enseignement peut être requis par les universités partenaires. Il faut également accepter les contraintes particulières liées au stage à l'étranger, notamment la présence obligatoire aux cours de préparation, le rattrapage des cours manqués pendant le stage et l'organisation du départ avec son établissement d'affectation pour les PEA.

Qui sera retenu ?

Après sélection de l'INSPÉ Centre Val de Loire et accord de l'université partenaire, tous les étudiants qui ont candidaté peuvent partir.

Dossier de candidature

- un CV en anglais (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ);
- une lettre de présentation en anglais par destination (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : expliquez pourquoi vous désirez faire votre stage à l'étranger. Motivez votre choix d'université grâce aux éléments que vous aurez trouvés lors de vos recherches. Expliquez comment vous envisagez cette expérience, puis votre avenir universitaire et professionnel ;
- une attestation de la langue d'enseignement (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ) : une certification en langues (CLES, TOEFL, ...) / un parcours en licence / un avis d'un enseignant de la langue ;
- une photo ;
- deux avis d'enseignants (modèle disponible sur le site internet de l'INSPÉ).

Date limite et modalités de candidature

Informations disponibles sur les pages « International » du site internet de l'INSPÉ : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger

Sélection

Une commission composée des membres du Bureau des Relations Internationales examine tous les dossiers et sélectionne en fonction de la motivation, les étudiants qui peuvent partir à l'étranger.

La commission tient compte des vœux d'universités d'accueil, mais peut proposer une autre université si celles choisies ne sont plus disponibles. Chaque étudiant sera informé de la suite donnée à son dossier par courriel quelques semaines après la date limite de candidature.

Suite à la sélection, une **réunion académique OBLIGATOIRE** est organisée un samedi de novembre de 9h30 à 16h30 : Cours de Français Langue Etrangère et réunion par destination.

» *Choix de l'université*

La liste des universités partenaires de l'INSPÉ Centre Val de Loire proposant des stages en établissement scolaire est disponible sur le site internet : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/partir-letranger/stage-letranger

Vous pouvez faire jusqu'à 3 vœux de destinations dans votre dossier de candidature.

N'hésitez pas à vous documenter sur les systèmes éducatifs des pays choisis en consultant les sites Internet des universités partenaires et les sites dédiés.

Vous pouvez également prendre contact avec :

- les étudiants ayant effectué une mobilité les années précédentes ;
- les étudiants de nos universités partenaires actuellement sur le campus d'Orléans.

Pour toutes questions ou demande de coordonnées des étudiants ou des partenaires étrangers : international.inspe@univ-orleans.fr.

» *Le déroulement du stage*

Des cours de préparation (préparation spécifique du stage et du projet éducatif, cours de préparation de séance de FLE et d'autres disciplines en langue étrangère) et de retour de stage sont organisées dans votre emploi du temps.

Cours de préparation UE 44 EC 3'

Le stage à l'étranger peut représenter une partie constitutive du projet éducatif de l'étudiant.

Il est possible de développer son projet en amont avec l'établissement d'accueil et de le réaliser pendant la période de stage sur place. Une visite sera effectuée par un formateur de l'INSPÉ durant le stage.

Ce stage remplace une période de stage d'observation et de pratique accompagnée de l'année de M2.

Pendant le stage

- Temps d'observation dans une classe (voire plusieurs)
- Prise en charge progressive de séances en fonction de ses compétences et du degré d'autonomie laissé au stagiaire,
- Accompagnement éventuel de l'enseignant dans les autres disciplines
- Organisation du projet éducatif en amont avec l'établissement d'accueil et mise en place pendant le stage,
- Regroupements et suivi du travail par les universités partenaires.

L'évaluation se déroulera selon les critères de l'UE44.

» *Financement*

La demande de bourse de mobilité internationale se fait sur le portail de mobilité de l'Université d'Orléans :
www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/partir-letranger/aides-financieres

Ces bourses de mobilité sont une aide financière accordée aux étudiants qui font la démarche de partir à l'étranger. Elles n'ont pas vocation à couvrir l'intégralité des frais engagés par l'étudiant pendant sa mobilité.

Bourse INSPÉ CVL

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'INSPÉ Centre Val de Loire,
- Effectuer stage de 2 ou 4 semaines dans un établissement scolaire étranger.

Montant :

- De 125€ à 625€ pour le stage selon le pays d'accueil et la durée du stage

Versement :

- 100% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour.

Bourse Mobicentre

Conditions d'éligibilité :

- Être étudiant à l'Université d'Orléans,
- Avoir moins de 25 ans et être inscrit sur la plateforme Yep's – www.yeps.fr
- Effectuer une mobilité de 4 semaines minimum
- Ne pas avoir utilisé tout son Crédit temps lors de précédentes mobilités.

Crédit temps de 12 mois

Montant :

- 175€ par mois*

Versement :

- 50% de la bourse à l'arrivée, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de début de séjour
- 50% de la bourse au retour, après téléchargement sur le portail de financement de l'attestation de fin de séjour

Attention ! Le délai de traitement des dossiers de demandes de financement est long. Les étudiants touchent en général leurs bourses de mobilité au retour de leur stage à l'étranger.

**Montant 2019-2020*



» Informations pratiques

Les écoles

Le partenaire en charge du programme dans le pays concerné vous donnera tous les détails de votre stage aussi rapidement que possible. L'âge des élèves dont vous aurez la charge ne peut vous être garanti, cela dépend du nombre d'enseignants et de leur classe respective, impliqués dans le programme.

Le logement

Il est à votre charge et varie selon les programmes : résidences universitaires, familles d'accueil, colocations... Nous vous indiquerons les démarches à effectuer en fonction du pays d'accueil.

Le transport

Il est à votre charge. C'est vous qui l'organisez.

Comportement pendant le stage

Il est attendu de vous que vous preniez part au travail de l'équipe enseignante et que vous vous conduisiez comme un digne représentant de l'INSPÉ Centre Val de Loire, Université d'Orléans.

Une conduite professionnelle irréprochable est attendue de vous et ainsi qu'une adhésion aux attentes des écoles d'accueil.

Une attitude contraire entraînerait une non validation du stage.

🕒 Autres programmes de mobilité

Bien d'autres programmes de mobilité internationale existent, vous permettant de faire une expérience dans un établissement à l'étranger en tant qu'étudiant ou jeune diplômé. Certains proposent des postes d'assistant de langue rémunéré, d'autres offrent une bourse de stage dans le domaine de l'éducation.

Plus d'informations sur les pages « International » du site Internet de l'INSPÉ : www.univ-orleans.fr/fr/inspe/international/programme-dassistant-de-francais-letranger

